

# RÉPUBLIQUE DU CONGO

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE

- **Monsieur le Président,**
- **Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,**
- **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,**
- **Distingués Délégués et Invités,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée pour partager avec vous quelques observations sur le thème central que nous avons choisi ici même, l'année dernière, celui des valeurs partagées de l'Union, pour marquer notre engagement à mettre en place une véritable architecture africaine de la gouvernance.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi les intervenants qui m'ont précédé, notamment la brillante présentation faite par notre frère **John ATTA Mills**, Président de la République du Ghana. Venant d'un dirigeant du pays de **NKWAME Nkrumah**, une telle analyse, une telle profession de foi n'a rien pour surprendre.

C'est peu dire que d'énoncer que ce thème est d'une actualité brûlante.

A l'heure où les incertitudes pèsent sur certains de nos pays, comme en Côte d'Ivoire, en Tunisie et en Egypte aujourd'hui, force est de reconnaître que beaucoup de chemin reste à parcourir pour ancrer définitivement notre continent dans l'ère d'une gouvernance marquée du sceau de la paix, de la stabilité, de la démocratie, du progrès économique, social et culturel.

Et au moment où nous poursuivons méthodiquement notre réflexion sur une véritable intégration continentale parachevée par un gouvernement de l'Union, la thématique d'aujourd'hui est déterminante. Car, quel que soit le rythme choisi pour y parvenir, un gouvernement de l'union sera la traduction institutionnelle d'une identité commune, d'une conscience collective forgée autour de valeurs clairement identifiées et communément partagées, non seulement dans les textes, mais aussi et surtout dans les faits, dans l'exercice quotidien du pouvoir, dans la pratique des Etats, dans le vécu quotidien des populations.

A cet égard, je voudrais féliciter la Commission pour l'excellent document de travail qu'elle soumet à notre réflexion, qui explore le vaste champ de cette problématique et qui pose des vraies questions représentant autant de défis à relever pour les dirigeants africains.

Identifier les valeurs partagées, les mettre en œuvre en veillant à consolider les processus politiques et sociaux à chaque instant, à chaque épreuve, en assurer le suivi effectif, passer de la simple formalisation juridique au respect strict des normes et des règles du jeu, mettre en œuvre, au niveau national, sous-régional et continental l'architecture africaine de la gouvernance, promouvoir la diplomatie préventive et concilier souveraineté nationale et principe de non indifférence pour conjurer les menaces de toutes sortes, telles me paraissent les grandes orientations qui devront inspirer nos débats.

Car, pour l'essentiel, il y a lieu de reconnaître que les dirigeants africains n'ont pas à s'autoflageller en matière de gouvernance et de démocratie. Nous disposons de tous les instruments appropriés, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance au Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs, en passant par le pluralisme politique et l'organisation régulière d'échéances électorales prévues par les constitutions nationales.

Et pourtant, le constat peut donner lieu à réflexion. Les élections qui étaient censées constituer la clé, la solution au déficit démocratique, risquent aujourd'hui de devenir sinon un problème, du moins une source de tensions et d'instabilité ; une telle dérive n'est pas acceptable.

Il nous faut donc mener une profonde réflexion autour de la notion de valeurs partagées.

Une telle réflexion pourrait être axée autour des éléments suivants :

- une claire identification des valeurs, dites africaines, dans le contexte africain, celles héritées de nos cultures traditionnelles, comme le sens du partage, de la solidarité, de l'hospitalité, du dialogue, de la recherche du consensus et du compromis, du respect des aînés (sages) dont on sollicite les avis, du culte de l'effort et de la dignité (car le paresseux et le voleur n'ont jamais été des modèles dans les sociétés traditionnelles).

Il ne s'agit pas d'un retour en arrière, pour justifier je ne sais quelle résistance au changement, mais d'un effort d'appropriation, d'intégration du meilleur de notre héritage à notre quête de la modernité.

- Une lucide appropriation des valeurs dites universelles, en recherchant la nécessaire harmonie entre ce qui fait partie de notre propre richesse et ce que nous tirons de notre intégration au monde. Il ne s'agit pas de chercher à « tropicaliser » les valeurs universelles, mais de faire en sorte qu'une adhésion mécanique à ces valeurs ne s'apparente pas à une opération de greffe susceptible de déclencher des phénomènes de rejet.
- Assurer une large diffusion et une ample vulgarisation des valeurs partagées pour s'assurer de leur appropriation par les peuples et leur transmission aux générations futures.

Ici, un rôle primordial revient aux Etats, à la société civile, aux Communautés Economiques Régionales, à la Commission.

Et, par dessus tout, il nous faut veiller à ratifier et à mettre en œuvre de manière effective les instruments adoptés.

C'est à l'aune de notre capacité d'appropriation de ces valeurs et de notre pratique quotidienne que notre bilan sera dressé.

Le défi -est-il besoin de le souligner- c'est de faire des valeurs partagées de la gouvernance et de la démocratie des catalyseurs, des accélérateurs de l'intégration continentale, objectif que nous devons poursuivre avec toujours plus de détermination pour rendre notre continent plus fort, plus uni, plus solidaire et plus prospère, au service de nos peuples.

Je vous remercie.